
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 574 DU 24 DECEMBRE 2019
portant nomination de monsieur **Gildas Borgia KOTEGNON** en qualité de Directeur de l'Administration et des Finances au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-428 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 24 décembre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Gildas Borgia KOTEGNON** est nommé Directeur de l'Administration et des Finances au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire. 

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

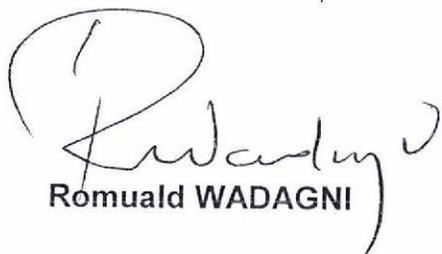
Fait à Cotonou, le 24 décembre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire,



Salimane KARIMOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ;
SGG : 4 ; INTERESSE : 1 ; JORB : 1.